

BiInnovation Afrique (Phase II)



Partenariats Afrique-Europe pour la conservation de la biodiversité

Le contexte

Le continent africain est un point chaud de biodiversité mondiale, qui abrite des écosystèmes uniques, de nombreux animaux emblématiques et plus de 60 000 espèces végétales différentes. Ces ressources naturelles sont très demandées dans le monde entier et sont souvent utilisées comme ingrédients, nouveaux ou traditionnels, dans les compléments alimentaires, les cosmétiques, les arômes, les parfums et les médicaments.

Toutefois, les chaînes de valeur fondées sur la biodiversité qui relient l'Afrique et l'Europe n'ont pas encore exploité tout leur potentiel de développement socioéconomique et de conservation de la diversité biologique. Il est donc impératif de renforcer les chaînes d'approvisionnement, d'améliorer l'accès aux marchés et de créer des environnements réglementaires et commerciaux qui permettent aux entreprises et aux producteurs de respecter tout à la fois l'homme et la nature. Grâce à l'accès et au partage des avan-



Partenaires politiques :

- **Cameroun** : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED)
- **Madagascar** : Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)
- **Namibie** : Département des Affaires environnementales (DEA) sous l'égide du ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (MEFT)
- **Afrique du Sud** : Département des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement (DFFE)

Phase de mise en œuvre : de janvier 2023 à décembre 2025

tages (APA), par exemple, les populations autochtones et les communautés locales qui fournissent des ressources génétiques [fournisseurs] peuvent s'assurer une compensation adéquate et légitime de la part de leurs partenaires commerciaux [utilisateurs]. En fait, les États membres de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) se sont engagés à partager de manière juste et équitable les avantages monétaires et non monétaires découlant de l'utilisation de ces ressources locales. Le cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming à Montréal, adopté en 2022, confère une importance accrue à l'APA. Le partage des avantages crée des incitations à l'utilisation durable des ressources environnementales, garantissant ainsi leur disponibilité pour les générations futures. Cependant, il n'existe à ce jour que peu de relations commerciales à long terme entrant dans le cadre du Protocole juridiquement contraignant de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Les objectifs

BioInnovation Afrique soutient les partenariats commerciaux entre l'Afrique et l'Europe pour les chaînes de valeur fondées sur la biodiversité et qui reposent sur des normes éthiques, sociales et environnementales exigeantes, avec notamment le partage équitable des avantages et l'utilisation durable des ressources génétiques de l'Afrique. L'objectif est de promouvoir, dans l'intérêt de tous, le changement socioécologique ainsi que la durabilité environnementale et socioéconomique dans les zones riches en biodiversité.



Secteurs concernés :

Arômes et parfums	compléments alimentaires	cosmétiques et soins du corps	biotechnologie	produits pharmaceutiques
-------------------	--------------------------	-------------------------------	----------------	--------------------------

L'approche

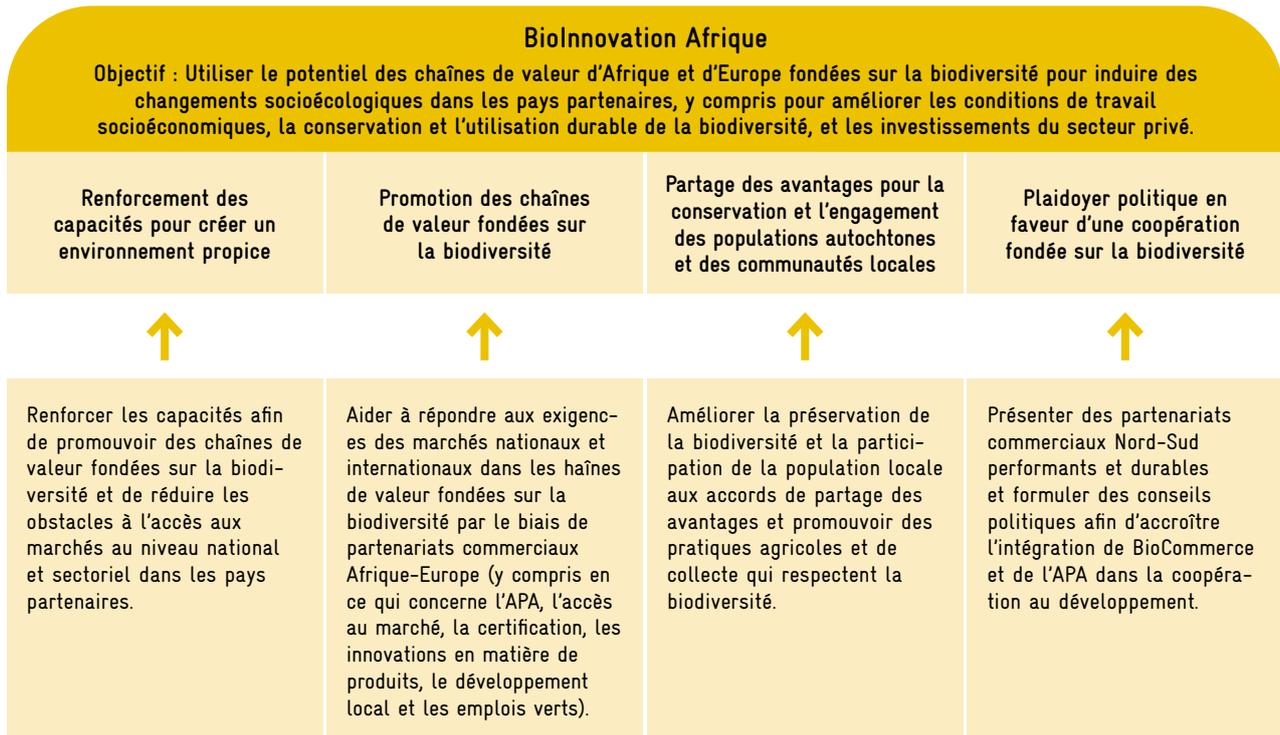
Le projet BioInnovation Afrique renforce les partenariats visant à promouvoir les innovations et les produits fondés sur la biodiversité tout en préservant l'environnement. Le groupe cible des fournisseurs comprend les producteurs locaux, les coopératives et les petites et moyennes entreprises (PME) du Cameroun, de Madagascar, de Namibie et d'Afrique du Sud qui fournissent des matières

premières et des ingrédients biologiques bruts ou transformés à des entreprises et des institutions de recherche basées en Europe (groupe cible des utilisateurs).

Le programme s'articule autour de quatre domaines d'intervention (voir la page suivante).



Logique d'intervention



BioInnovation Afrique soutient la mise en œuvre de structures d'APA, en renforçant les capacités des parties prenantes dans les pays fournisseurs par le biais de formations mixtes portant notamment sur la valorisation de la biodiversité, le développement commercial et l'amélioration des compétences de négociation dans le domaine de l'APA. Le projet propose également aux fournisseurs et aux utilisateurs des conseils généraux sur les contrats APA et facilite la mise au point de systèmes informatiques en ligne pour les demandes d'APA, l'octroi de permis et le suivi. Pour ce qui est du partage des avantages pour les activités de préservation de la biodiversité, le projet soutient la diffusion et la mise en œuvre de lignes directrices nationales pour les mécanismes de partage des avantages et les concepts relatifs aux instruments de financement. Afin de stimuler les chaînes de valeur fondées sur la biodiversité et les relations commerciales à long terme entre les fournisseurs et les utilisateurs, le projet met en place différents formats d'échange de connaissances et des dialogues sectoriels. Par ailleurs, BioInnovation Afrique encourage le transfert de technologies afin d'accroître la valeur ajoutée locale, ainsi que la création et l'amélioration d'emplois verts dans les communautés de fournisseurs.

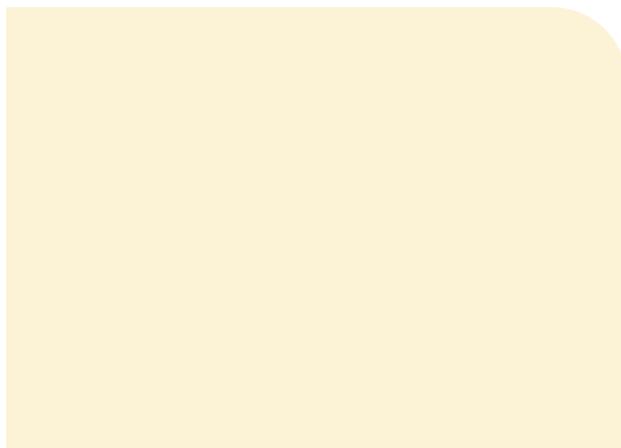
Résultats et impacts escomptés

- Les chaînes de valeur Afrique-Europe fondées sur la biodiversité répondent mieux aux exigences des marchés nationaux et internationaux.
- Les capacités de promotion des chaînes de valeur fondées sur la biodiversité et les capacités de réduction des obstacles à l'accès aux marchés sont renforcées dans les pays partenaires, avec notamment la mise en œuvre de l'APA.
- La conservation de la biodiversité et la participation de la population locale dans les accords de partage des avantages sont encouragées.
- La coopération allemande au développement apparaît comme un partenaire clé dans la promotion des chaînes de valeur fondées sur la biodiversité.



Une sélection de résultats de la première phase du projet (2019-2022)

- Plus de 320 000 ha de surface avec collecte d'espèces sauvages de plantes utilisés de manière durable.
- Plus de 1 500 ha de terres cultivées exploitées selon des méthodes durables.
- Plus de 7 400 opérateurs de terrain ont amélioré leur employabilité et/ou trouvé un nouvel emploi, dont 83 % de femmes.
- Plus de 150 parties prenantes formées à la valorisation des ressources génétiques, aux ingrédients biologiques et aux contrats APA, dont 48 % de femmes.
- Plus de 1,3 million d'euros d'investissements du secteur privé mobilisés.
- Vingt accords de coopération entre des acteurs du secteur privé africain et européen signés.
- Les partenaires politiques disposent de plusieurs produits de connaissance, de guides de référence, de vidéos et d'outils en ligne pour mieux guider les parties prenantes impliquées dans les processus nationaux d'APA.



Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges sociaux
Bonn and Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
D-53113 Bonn
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66
E bioinnovationafrica@giz.de
I www.giz.de, www.abs-biotrade.info

Bonn, septembre 2023

Auteur/responsable/contact :
Friedrich zur Heide, coordinateur du projet BioInnovation Afrique

Traduction :
Service linguistique international de la GIZ

Conception/Maquette :
MediaCompany – Agentur für Kommunikation GmbH, Bonn

Crédits photos :
Skitterphoto/Pixabay (p. 1), GIZ (p. 2, 4, 5, 7),
Jonathon Rees/Proof Africa (p. 6), Louisa Feiter (p. 3)

Pour le compte du :
ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Liens URL :
Les contenus de sites externes liés relèvent de la responsabilité des
fournisseurs ou hébergeurs de ces sites.

La GIZ se démarque expressément de tels contenus.
La GIZ est responsable du contenu de cette publication.